

# Programmes de formation des apprentis inscrits, 2014

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 8 septembre 2016

---

En 2014, les programmes d'apprentissage au Canada comptaient plus de 451 100 inscriptions, dont 349 700 correspondaient à des programmes déjà commencés au cours des années précédentes. Les nouvelles inscriptions représentaient 93 500 inscriptions et les réintégrations, 8 000 inscriptions.

Les réintégrations désignent les apprentis qui avaient quitté un programme d'apprentissage au cours d'une année antérieure et qui sont revenus au même programme au cours de la période de référence visée.

## Plus des trois quarts de toutes les inscriptions sont enregistrées dans un métier désigné Sceau rouge

Plus des trois quarts (77,2 %) de l'ensemble des inscriptions enregistrées au Canada en 2014 visaient des programmes d'apprentissage dont le métier associé comporte la désignation Sceau rouge à l'échelle nationale. Parmi ces inscriptions, 59,4 % correspondaient à des apprentis déjà inscrits dans un métier portant la mention Sceau rouge, 16,2 %, à de nouvelles inscriptions et 1,6 %, à des réintégrations.

Les 10 métiers désignés Sceau rouge affichant le plus grand nombre d'inscriptions représentaient un peu plus de la moitié (50,9 %) de toutes les inscriptions en 2014. Parmi les métiers désignés Sceau rouge, les électriciens en construction, les charpentiers et les mécaniciens de véhicules automobiles formaient plus du quart (27,6 %) des inscriptions totales.

## Les hommes représentent la majorité des inscriptions dans les programmes d'apprentissage

En 2014, les hommes (86,3 %) représentaient une plus grande proportion d'inscriptions dans les programmes d'apprentissage que les femmes (13,7 %).

Les hommes représentaient plus de 90 % des inscriptions dans 18 des 25 grands groupes de métiers. Les femmes représentaient la majorité des inscriptions dans 4 grands groupes de métiers, à savoir les éducatrices et aides-éducatrices de la petite enfance (93,0 %), les coiffeuses et esthéticiennes (88,6 %), les travailleuses des services sociaux et communautaires (78,7 %) et les agentes de soutien aux utilisateurs (50,7 %). Le grand groupe de métiers d'agents de soutien aux utilisateurs comprend les adjoints au soutien en technologie de l'information et les techniciens du matériel informatique.

Les grands groupes de métiers d'électriciens, de charpentiers, de plombiers, tuyauteurs et monteurs de conduites de vapeur ainsi que de mécaniciens de véhicules automobiles représentaient un peu plus de la moitié (50,6 %) de toutes les inscriptions chez les hommes.

## Plus des deux tiers des certificats sont émis à des apprentis

En 2014, 59 400 certificats ont été décernés, dont 68,7 % à des apprentis et 31,3 % à des ouvriers qualifiés. Moins de la moitié (43,5 %) des certificats décernés en 2014 portaient la mention Sceau rouge.



**Tableau 1**  
**Inscriptions dans les programmes d'apprentissage, 2014**

	Inscriptions dans les programmes d'apprentissage		Part de toutes les inscriptions
	nombre		%
<b>Inscriptions totales</b>	<b>451 140</b>		<b>100,0</b>
Déjà inscrits	349 674		77,5
Nouvelles inscriptions	93 462		20,7
Réintégrations	8 004		1,8
<b>Métiers Sceau rouge</b>	<b>348 429</b>		<b>77,2</b>
Déjà inscrits	268 155		59,4
Nouvelles inscriptions	73 245		16,2
Réintégrations	7 032		1,6
<b>Métiers sans Sceau rouge</b>	<b>102 711</b>		<b>22,8</b>
Déjà inscrits	81 522		18,1
Nouvelles inscriptions	20 214		4,5
Réintégrations	975		0,2

**Note(s) :**

Les provinces et les territoires peuvent apporter des modifications opérationnelles et administratives à la formation et à la certification des métiers dans leurs secteurs de compétence. Des modifications apportées dans chaque province et territoire depuis 1991 influent ainsi sur les comparaisons historiques. Pour la période de référence 2013 et 2014 tout particulièrement, ces modifications ont eu une grande incidence sur toutes les données recueillies par l'enquête, y compris le nombre d'inscriptions, la participation aux programmes d'apprentissage désignés ou non Sceau rouge et les certificats décernés. Les données doivent être interprétées dans le contexte de ces modifications administratives et opérationnelles. Pour obtenir plus d'information sur les modifications apportées par les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales, consultez le [Guide pour le Système d'information sur les apprentis inscrits](#).

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres en raison de l'arrondissement.

Source(s) : Tableau CANSIM [477-0053](#).

**Tableau 2**  
**Inscriptions dans les programmes d'apprentissage, selon les grands groupes de métiers et le sexe, 2014**

	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Hommes en proportion des inscriptions totales	Femmes en proportion des inscriptions totales	Inscriptions hommes – répartition par groupe de métiers	Inscriptions femmes – répartition par groupe de métiers
	nombre			%			
<b>Inscriptions totales</b>	<b>451 140</b>	<b>389 253</b>	<b>61 887</b>	<b>86,3</b>	<b>13,7</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Entretien d'automobiles	42 225	40 122	2 106	95,0	5,0	10,3	3,4
Charpentiers	45 912	44 592	1 323	97,1	2,9	11,5	2,1
Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance	7 623	534	7 092	7,0	93,0	0,1	11,5
Travailleurs des services sociaux et communautaires	3 501	744	2 757	21,3	78,7	0,2	4,5
Électriciens	70 851	68 286	2 562	96,4	3,6	17,5	4,1
Électroniques et instrumentation	7 314	6 642	672	90,8	9,2	1,7	1,1
Finition extérieure	13 692	13 476	219	98,4	1,6	3,5	0,4
Services alimentaires	21 210	13 011	8 196	61,3	38,6	3,3	13,2
Coiffeurs et esthéticiens	17 544	2 001	15 540	11,4	88,6	0,5	25,1
Mécaniciens d'équipement lourd	15 651	15 339	312	98,0	2,0	3,9	0,5
Conducteurs d'équipement lourd et opérateurs des grues	14 793	14 430	363	97,5	2,5	3,7	0,6
Finition intérieure	18 387	16 770	1 614	91,2	8,8	4,3	2,6
Techniciens et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture	4 665	3 510	1 155	75,2	24,8	0,9	1,9
Machinistes	9 240	8 871	366	96,0	4,0	2,3	0,6
Métallurgistes (autres)	12 321	11 850	474	96,2	3,8	3,0	0,8
Mécaniciens de chantier	12 552	12 246	306	97,6	2,4	3,1	0,5
Foreurs et personnel de mise à l'essai et des autres services relatifs à l'extraction de pétrole et de gaz	4 218	4 209	12	99,8	0,3	1,1	0,0
Plombiers, tuyauteurs et monteur de conduites de vapeur	45 168	43 956	1 209	97,3	2,7	11,3	2,0
Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	8 334	8 241	93	98,9	1,1	2,1	0,2
Tôlier	8 358	8 166	192	97,7	2,3	2,1	0,3
Agents de soutien aux utilisateurs	21 306	10 497	10 806	49,3	50,7	2,7	17,5
Soudeurs	21 378	19 755	1 623	92,4	7,6	5,1	2,6
Mécaniciens de machines fixes et opérateurs de centrales électriques	4 233	4 056	177	95,8	4,2	1,0	0,3
Travailleurs de la construction (autres)	3 504	3 363	138	96,0	3,9	0,9	0,2
Autres	17 160	14 574	2 586	84,9	15,1	3,7	4,2

**Note(s) :**

Les provinces et les territoires peuvent apporter des modifications opérationnelles et administratives à la formation et à la certification des métiers dans leurs secteurs de compétence. Des modifications apportées dans chaque province et territoire depuis 1991 influent ainsi sur les comparaisons historiques. Pour la période de référence 2013 et 2014 tout particulièrement, ces modifications ont eu une grande incidence sur toutes les données recueillies par l'enquête, y compris le nombre d'inscriptions, la participation aux programmes d'apprentissage désignés ou non Sceau rouge et les certificats décernés. Les données doivent être interprétées dans le contexte de ces modifications administratives et opérationnelles. Pour obtenir plus d'information sur les modifications apportées par les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales, consultez le [Guide pour le Système d'information sur les apprentis inscrits](#).

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres en raison de l'arrondissement.

Source(s) : Tableau CANSIM [477-0053](#).

**Tableau 3**  
**Certificats décernés aux apprentis inscrits et aux ouvriers qualifiés, 2014**

	Certificats décernés	
	nombre	Part de tous les certificats %
<b>Total des certificats</b>	<b>59 409</b>	<b>100,0</b>
Certificats avec le Sceau rouge	25 821	43,5
Certificats sans le Sceau rouge	33 591	56,5
<b>Total des certificats décernés aux apprentis inscrits</b>	<b>40 842</b>	<b>68,7</b>
Certificats avec le Sceau rouge	16 983	28,6
Certificats sans le Sceau rouge	23 862	40,2
<b>Total des certificats décernés aux ouvriers qualifiés</b>	<b>18 567</b>	<b>31,3</b>
Certificats avec le Sceau rouge	8 838	14,9
Certificats sans le Sceau rouge	9 729	16,4

**Note(s) :**

Les provinces et les territoires peuvent apporter des modifications opérationnelles et administratives à la formation et à la certification des métiers dans leurs secteurs de compétence. Des modifications apportées dans chaque province et territoire depuis 1991 influent ainsi sur les comparaisons historiques. Pour la période de référence 2013 et 2014 tout particulièrement, ces modifications ont eu une grande incidence sur toutes les données recueillies par l'enquête, y compris le nombre d'inscriptions, la participation aux programmes d'apprentissage désignés ou non Sceau rouge et les certificats décernés. Les données doivent être interprétées dans le contexte de ces modifications administratives et opérationnelles. Pour obtenir plus d'information sur les modifications apportées par les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales, consultez le [Guide pour le Système d'information sur les apprentis inscrits](#).

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres en raison de l'arrondissement.

Source(s) : Tableau CANSIM [477-0055](#).

**Tableau 4**  
**Inscriptions et certifications, métiers Sceau rouge, 2014<sup>1</sup>**

	Inscriptions et certifications	Part du total
	nombre	%
<b>Inscriptions totales</b>	<b>451 140</b>	<b>100,0</b>
<b>Inscriptions totales dans les métiers non-Sceau rouge</b>	<b>102 711</b>	<b>22,8</b>
<b>Inscriptions totales dans les métiers Sceau rouge</b>	<b>348 429</b>	<b>77,2</b>
<b>Métiers Sceau rouge ayant le plus grand nombre d'inscriptions (les 10 principaux)</b>	<b>229 671</b>	<b>50,9</b>
Électricien en construction	53 595	11,9
Charpentier	45 837	10,2
Mécanicien de véhicules automobiles	25 062	5,6
Plombier	19 023	4,2
Soudeur	18 732	4,2
Coiffeur styliste	16 767	3,7
Tuyauteur-monteur de conduites de vapeur	15 525	3,4
Mécanicien d'équipement lourd	12 600	2,8
Cuisinier	11 616	2,6
Mécanicien industriel de chantier	10 914	2,4
<b>Inscriptions dans les autres métiers Sceau rouge</b>	<b>118 758</b>	<b>26,3</b>
<b>Total des certificats décernés</b>	<b>59 409</b>	<b>100,0</b>
<b>Total des certificats non-Sceau rouge décernés</b>	<b>33 591</b>	<b>56,5</b>
<b>Total des certificats Sceau rouge décernés dans les métiers Sceau rouge<sup>1</sup></b>	<b>25 821</b>	<b>43,5</b>
<b>Métiers Sceau rouge ayant le plus grand nombre de certificats Sceau rouge décernés (les 10 principaux)<sup>1</sup></b>	<b>18 480</b>	<b>31,1</b>
Électricien en construction	5 046	8,5
Soudeur	2 286	3,8
Plombier	2 091	3,5
Mécanicien de véhicules automobiles	2 070	3,5
Charpentier	2 001	3,4
Mécanicien industriel de chantier	1 281	2,2
Tuyauteur-monteur de conduites de vapeur	1 086	1,8
Mécanicien de camion et transport	966	1,6
Cuisinier	864	1,5
Coiffeur styliste	789	1,3
<b>Certificats Sceau rouge décernés dans les autres métiers Sceau rouge<sup>1</sup></b>	<b>7 338</b>	<b>12,4</b>

1. Comprend seulement les certificats décernés dans les provinces où l'apprenti ou l'ouvrier qualifié a effectué l'examen interprovincial Sceau rouge normalisé pour son métier.

**Note(s) :**

Les provinces et les territoires peuvent apporter des modifications opérationnelles et administratives à la formation et à la certification des métiers dans leurs secteurs de compétence. Des modifications apportées dans chaque province et territoire depuis 1991 influent ainsi sur les comparaisons historiques. Pour la période de référence 2013 et 2014 tout particulièrement, ces modifications ont eu une grande incidence sur toutes les données recueillies par l'enquête, y compris le nombre d'inscriptions, la participation aux programmes d'apprentissage désignés ou non Sceau rouge et les certificats décernés. Les données doivent être interprétées dans le contexte de ces modifications administratives et opérationnelles. Pour obtenir plus d'information sur les modifications apportées par les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales, consultez le [Guide pour le Système d'information sur les apprentis inscrits](#).

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres en raison de l'arrondissement.

Source(s) : Tableaux CANSIM [477-0072](#) et [477-0101](#).

## Note aux lecteurs

### Contexte

Les provinces et les territoires, qui fournissent les données pour la présente diffusion, peuvent apporter des modifications opérationnelles et administratives à la formation et à la certification des métiers dans leurs secteurs de compétence. Des modifications apportées dans chaque province et territoire depuis 1991 influent ainsi sur les comparaisons historiques. Pour la période de référence 2013 et 2014 tout particulièrement, ces modifications ont eu une grande incidence sur toutes les données recueillies par l'enquête, y compris le nombre d'inscriptions, la participation aux programmes d'apprentissage désignés ou non Sceau rouge et les certificats décernés. Les données doivent être interprétées dans le contexte de ces modifications administratives et opérationnelles. Pour obtenir plus d'information sur les modifications apportées par les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales, consultez le [Guide pour le Système d'information sur les apprentis inscrits](#).

### Métiers désignés

Les 13 provinces et territoires déterminent les métiers qui peuvent faire l'objet d'un apprentissage ou d'une certification au sein de leurs secteurs de compétence respectifs. On parle alors de métiers désignés. Les secteurs de compétence déterminent également les métiers désignés qui requièrent la réussite d'un examen d'évaluation des compétences pour travailler sans supervision dans le métier. Il y a d'importantes variations entre les secteurs de compétence quant à la nature des métiers qui peuvent faire l'objet d'un apprentissage ou d'une certification. Ce communiqué présente seulement les métiers qui ont été désignés dans au moins une province ou un territoire.

Les **apprentis inscrits** sont des personnes qui suivent un programme de formation de travail supervisé dans un métier d'apprentissage désigné dans leur secteur de compétence provincial ou territorial. Pour suivre la formation, l'apprenti doit être inscrit auprès d'un corps administratif approprié (généralement un ministère de l'éducation ou du travail ou un organisme de réglementation de l'industrie propre au métier désigné).

Les **ouvriers qualifiés** sont des personnes qui ont travaillé dans un métier donné pendant un certain nombre d'années, sans avoir nécessairement été un apprenti, et qui ont choisi de passer l'examen d'évaluation des compétences requises dans leur métier.

### Inscriptions

Le nombre total d'inscriptions dans les programmes d'apprentissage est le total de toutes les inscriptions qui sont effectuées durant la période visée (du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014) au sein des 13 secteurs de compétence.

**Nombre total d'inscriptions** : personnes déjà inscrites, nouvelles inscriptions et réintégrations.

**Déjà inscrits** : nombre d'apprentis de l'année précédente qui sont toujours inscrits.

**Nouvelles inscriptions** : nouveaux inscrits à un programme d'apprentissage durant la période de 12 mois visée.

**Réintégrations** : inscriptions de personnes qui avaient abandonné un programme d'apprentissage dans un métier donné au cours d'une année antérieure et qui se sont inscrites de nouveau au même programme d'apprentissage durant la période visée.

### Programmes du Sceau rouge et autres programmes sans la mention Sceau rouge

Le programme du Sceau rouge établit des normes communes pour évaluer les compétences des personnes de métier partout au Canada dans des métiers auxquels on a attribué l'appellation de métiers « Sceau rouge ». Les personnes de métiers qui répondent aux normes du Sceau rouge, après avoir réussi l'examen, reçoivent la mention Sceau rouge sur leur certificat de métier de leur province ou territoire.

Les métiers sans le Sceau rouge ne sont pas soumis aux normes interprovinciales. Plusieurs de ces métiers n'exigent pas de passer un examen pour travailler dans le métier.

### Certification

Dans certains secteurs de compétence, les certificats sont décernés aux apprentis inscrits qui ont effectué et terminé les heures de formation en cours d'emploi avec supervision. Dans tous les secteurs de compétence, les certificats sont décernés aux apprentis et aux ouvriers qualifiés qui ont passé un examen d'évaluation des compétences pour leur métier.

**Données offertes dans CANSIM : tableaux [477-0053 à 477-0055](#), [477-0072](#) et [477-0101](#).**

**Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [3154](#).**

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 ([STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca)).